



500 Australiens se joignent à la première action collective au monde pour des blessures causées par le vaccin COVID

Le Dr Melissa McCann a recueilli plus de 110 000 dollars du public pour financer cette action en justice, qui accuse le gouvernement australien de négligence dans l'approbation et le suivi des vaccins COVID-19.

Par [Suzanne Burdick](#)

Région : [Océanie](#)

Mondialisation.ca, 02 mai 2023

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

[The Defender](#) 27 avril 2023

Au moins 500 Australiens ont déjà rejoint un [recours collectif](#) "historique" contre le vaccin COVID-19, intenté cette semaine [contre le gouvernement australien](#) et l'autorité de réglementation des médicaments, en vue d'obtenir réparation pour les personnes prétendument blessées ou endeuillées par les vaccins COVID-19.

La plainte accuse le [gouvernement australien](#), la [Therapeutic Goods Administration](#) (TGA) et le [Department of Health and Aged Care](#), ainsi qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires, de négligence dans l'approbation et le contrôle des vaccins [COVID-19](#), de manquement aux obligations légales et d'abus de pouvoir dans l'exercice de leurs fonctions.

L'action a été introduite auprès de la Cour fédérale d'Australie, registre de la Nouvelle-Galles du Sud.

[Selon l'action en justice](#), les personnes interrogées ont approuvé les vaccins "sans disposer de preuves appropriées ou raisonnables ou de bases logiques permettant de déterminer raisonnablement que les vaccins sont sûrs, efficaces et présentent un profil risque-bénéfice positif".

[Natalie Strijland](#), l'avocate qui a intenté le procès, [a déclaré dans un communiqué](#):

"Le recours soutiendra que la Therapeutic Goods Administration n'a pas rempli son devoir de réglementer correctement les vaccins Covid-19, ce qui a entraîné des dommages et des préjudices considérables pour les Australiens.

La plainte allègue que le gouvernement "a agi avec négligence en approuvant les vaccins et en ne les retirant pas" sur la base des "preuves connues" du risque.

"Les Australiens qui ont été victimes d'un effet indésirable grave à la suite de la vaccination par le Covid-19 sont invités à se manifester et à s'inscrire à cette action collective", a déclaré Mme Strijland.

Un porte-parole du ministère de la santé et des soins aux personnes âgées a déclaré que le ministère ["était au courant" de l'action en justice](#) et que "l'affaire étant devant le tribunal, il

n'est pas approprié de faire d'autres commentaires".

Les recours collectifs offrent "une voie vers la justice" aux personnes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour intenter une action en justice par elles-mêmes, a déclaré [Alison Bevege](#), journaliste qui a écrit pour Reuters et Daily Mail, dans un article publié le 26 avril sur Substack.

Les personnes blessées par les vaccins COVID-19 ont été "ignorées, niées, rabaissées et marginalisées", a ajouté Mme Bevege.

Un médecin australien a rassemblé 110 000 dollars pour intenter une action collective.

Le [Dr Melissa McCann](#), médecin généraliste également titulaire d'un certificat d'études supérieures en maladies allergiques, a recueilli plus de [110 000 dollars pour financer l'action par crowdfunding](#).

Commentant le procès, Mme McCann a tweeté :

Thank you for sharing this news [@RefugeOfSinner5](#) These injured and bereaved have suffered immense loss, pain and grief. Just as heartbreaking has been the gaslighting and silence, which has left them feeling abandoned. We cannot simply 'move on' from covid and leave them behind.
<https://t.co/TSxqYagtOf>

— DrMelissaMcCann (@drmelissamccann) [April 26, 2023](#)

Selon Mme McCann, l'action collective était nécessaire parce que le programme fédéral australien d'indemnisation des victimes de vaccins - le [COVID-19 Vaccine Claims Scheme](#) - n'est pas "adapté à l'objectif visé" et laissé de nombreux [Australiens victimes de vaccins](#) "abandonnés sans soutien" après qu'on leur eut promis une indemnisation "juste et accessible".

Au 12 avril, [Services Australia](#) avait reçu 3 501 demandes et versé 137 indemnités pour un montant total de plus de 7,3 millions de dollars, 2 263 demandes étant encore en cours et 696 étant considérées comme non payables, [selon le site news.com.au](#).

À titre de comparaison, le gouvernement américain a approuvé, au 1er avril, ses trois premiers paiements à des [personnes blessées par les vaccins COVID-19](#), pour un montant total de 4 634,89 dollars. Depuis le début de la pandémie, les Américains invoquant des blessures liées aux vaccins COVID-19 et à d'autres contre-mesures ont présenté 11 425 [demandes d'indemnisation](#).

Selon [Peter McCullough, M.D., MPH](#), cardiologue et interniste certifié, Mme McCann a raconté en février à des milliers d'Australiens, dans des salles bondées, comment la TGA et ses dirigeants ont [dissimulé au public des myocardites fatales](#) provoquées par le vaccin.

"La TGA avait déterminé que plusieurs jeunes enfants auparavant en bonne santé étaient morts d'une [myocardite induite par le vaccin COVID-19](#). Les lettres expurgées de la TGA à McCann indiquent ces faits et un aveu de dissimulation délibérée", a déclaré M. McCullough.

Je n'avais jamais su ce que l'on ressentait lors d'une crise cardiaque

[Gareth O'Gradie](#), un enseignant de Melbourne, père de deux enfants, est l'une des personnes représentées dans ce procès. Avant de recevoir sa première injection de Pfizer en juillet 2021, il pratiquait la course à pied, le football, le cricket et le tennis.

“Six jours après[the vaccination], j'ai ressenti une douleur thoracique soudaine, un essoufflement, de la fièvre, des frissons et des sueurs”, a-t-il [déclaré à l'Alliance mondiale pour la liberté](#). “Je n'avais jamais su à quoi ressemblait une crise cardiaque, mais c'est le genre de chose à laquelle je m'attendais.

M. O'Gradie, 41 ans, a été transporté d'urgence à l'hôpital, où l'on a diagnostiqué une [péricardite](#) due au vaccin. Il a dit :

“Finalement, j'ai subi une opération à cœur ouvert pour retirer le péricarde, qui s'était enflammé et collé à mon cœur. C'est extrême.

Tous les chefs des différents services, cardiologie, rhumatologie, cardiothoracique, ont tenu des conférences pour dire : “Nous avons essayé ceci, quelle est la prochaine étape pour cette péricardite récurrente pour laquelle nous ne pouvons pas contrôler la douleur ? La décision n'a pas été facile à prendre.

Ils ont dit : “Rien ne marche, voici ce que nous pouvons vous offrir”.

M. O'Gradie, qui se dit “[pro-science](#)” et n'a jamais été “anti-vaccins”, estime que le gouvernement a fourni des “[informations erronées sur la sécurité](#)” des vaccins.

“Il y a eu beaucoup de discussions sur le fait qu'il ne fallait pas effrayer le public dans le cadre de la distribution des vaccins, et qu'il ne fallait donc pas rendre ces choses publiques”, a-t-il [déclaré à news.com.au](#). “Il y a eu une importante rétention d'informations intentionnelle, ce qui ne permet pas aux gens de donner leur consentement en toute connaissance de cause.

Suzanne Burdick, Ph.D.

La source originale de cet article est [The Defender](#)

Copyright © [Suzanne Burdick](#), [The Defender](#), 2023

Articles Par : [Suzanne Burdick](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer

la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca